

# **APPEL A CANDIDATURE A LA CONSULTATION DU MARCHE**

**RENOVATION DES ASCENSEURS DU BATIMENT LE VAISSEAU  
REF : AUXIFINANCES-2017-RENOVATION ASCENSEURS**

**DIIRECTION DES MOYENS GENERAUX  
AUXIFINANCES  
27-31 AVENUE DU GENERAL LECLERC  
94700 MAISONS ALFORT**

**Date limite de remise des candidatures : 24 avril 2017 à 18h00**

## Sommaire

<b>1. Préambule</b> .....	<b>3</b>
<b>2. Contexte du projet</b> .....	<b>3</b>
<b>2.1. Entité acheteuse</b> .....	3
<b>2.2. Contexte</b> .....	3
<b>3. Objet du marché</b> .....	<b>3</b>
<b>3.1. Champ de l'étude</b> .....	3
<b>3.2. Lieu de la prestation</b> .....	4
<b>3.3. Livrables</b> .....	4
<b>3.4. Durée d'exécution et planning prévisionnel</b> .....	4
<b>3.5. Cession de droits</b> .....	5
<b>3.6. Conditions générales d'achats</b> .....	5
<b>4. Dispositions générales</b> .....	<b>5</b>
<b>4.1. Soumission des candidatures</b> .....	5
<b>4.2. Modification du détail du dossier de consultation</b> .....	5
<b>4.3. Option / Variante</b> .....	5
<b>4.4. Délai de validité des offres</b> .....	5
<b>4.5. Confidentialité</b> .....	5
<b>5. Déroulement de la consultation</b> .....	<b>5</b>
<b>5.1. Contenu du dossier de la consultation</b> .....	6
<b>5.2. Demande de renseignements et documents complémentaires</b> .....	6
<b>5.3. Contenu des réponses</b> .....	6

Marché privé à l'issue duquel AUXIFINANCES retiendra l'offre la mieux disante par rapport aux critères indiqués et aux précisions éventuellement demandées et apportées par les candidats.

## 1. PREAMBULE

**Bpifrance**, banque publique d'investissement, est le partenaire de confiance des entrepreneurs.

**Bpifrance** finance les entreprises de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse en passant par la transmission, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne aussi à l'export, en partenariat avec Business France, et dans leurs projets d'innovation.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace pour répondre à leurs besoins de financement, à chaque étape de leur vie.

**Bpifrance**, dont les deux actionnaires à parts égales sont l'État et la Caisse des dépôts, agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions.

## 2. CONTEXTE DU PROJET

### 2.1. Entité acheteuse

SOCIETE AUXILIAIRE DE FINANCE - AUXI FINANCES, groupe Bpifrance société par actions simplifiée au capital de 57 187 500 € dont le siège social est à Maisons Alfort (94710), 27-31 avenue du Général Leclerc, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 352 780 605.

### 2.2. Contexte

Afin de maintenir la qualité de service du bâtiment Le Vaisseau siège de Bpifrance, AUXIFINANCES souhaite procéder à la rénovation de l'ensemble des ascenseurs et montes charges de celui-ci.

## 3. OBJET DU MARCHÉ

### 3.1. Champ de l'étude

Les 18 ascenseurs équipant l'immeuble 27/31 avenue du Général Leclerc à Maisons Alfort, sont entretenus par l'entreprise Thyssen Krupp. Ces appareils ont été installés en 1996

Un programme de rénovation de ces appareils va être lancé. Un bureau d'étude, C.C.Ingénierie, a audité les appareils permettant de définir le contenu des modernisations à envisager.

Les ascenseurs concernés sont les suivants :

- |   |                  |
|---|------------------|
| • 5 batteries Duplex en superstructure (8 ou 9 niveaux) | 800kg@1,60m/s    |
| • 2 batteries Duplex Parking (5 niveaux)                | 630kg/800kg@1m/s |
| • 4 ascenseurs /Monte-charges                           |                  |

Le bureau d'étude établira un CCTP de modernisation qui comprendra :

- Le remplacement des contrôleurs de manœuvre et des machines
- Le remplacement des boîtes à boutons en cabine
- Le remplacement des opérateurs de porte et des portes cabines
- La mise en place de rollers pour les appareils en superstructure
- Le remplacement des coulisseaux pour les appareils en infrastructure
- Le remplacement des galets, contre galets des serrures
- Les conformités à la loi SAE et à la norme EN81-70

Les objectifs énumérés ci-dessous devront être atteints à l'issue des travaux, à savoir

Le parfait fonctionnement des éléments de sécurité disponibles par l'utilisateur, à savoir :

- En cabine : le bon fonctionnement de la téléalarme et de l'éclairage de secours
- Sur le cheminement : la vérification de la disponibilité d'accès aux locaux techniques
- En machinerie : le bon fonctionnement de la manœuvre de secours ou de la manœuvre de rappel
- En machinerie et local poulie : le bon fonctionnement de l'éclairage de secours.

Les objectifs de qualité suivants :

- La vérification de la précision de la cabine aux arrêts
- La qualité de l'éclairage des locaux techniques
- Le contrôle du système de réouverture des portes
- Le contrôle des serrures
- L'état du garde-pieds et sa conformité à la loi SAE
- Le fonctionnement des disjoncteurs différentiels du tableau d'arrivée de courant
- La présence des protections des points rentrants
- Le bon niveau sonore de la cabine
- La mesure de l'éclairage en cabine
- Le fonctionnement des boutons en cabine et leur éclairage
- Le bon fonctionnement du boîtier de révision
- Le bon fonctionnement des signalisations sonores et lumineuses
- Le bon fonctionnement des boutons d'arrêt en gaine

### **3.2. Lieu de la prestation**

La prestation se déroulera à Maisons Alfort au 27-31, avenue du général Leclerc 94700 Maisons Alfort.

### **3.3. Livrables**

Les éléments livrables à l'issue de la prestation seront définis dans le dossier de consultation qui sera transmis aux candidats retenus.

### **3.4. Durée d'exécution et planning prévisionnel**

Le présent marché est conclu pour une durée de 18 mois à compter de sa notification. Le démarrage prévisionnel de la prestation est le 1<sup>er</sup> juillet 2017

### **3.5. Cession de droits**

En cas de prestations intellectuelles: Le prestataire retenu s'engagera à céder à titre exclusif l'intégralité des droits de propriété intellectuelle ou titres de toute nature, y compris les droits d'exploitation, afférents aux résultats de la prestation

### **3.6. Conditions générales d'achats**

Le marché est soumis aux dispositions des conditions générales applicables aux marchés de travaux du groupe Bpifrance.

## **4. DISPOSITIONS GENERALES**

### **4.1. Soumission des candidatures**

La candidature sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement. En cas de groupement, la forme demandée par Bpifrance est un groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupe attributaire du marché est d'une forme différente, il se verra contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait de Bpifrance.

### **4.2. Modification du détail du dossier de consultation**

Bpifrance se réserve le droit d'apporter au plus tard, quinze jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite ci-dessus est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

### **4.3. Option / Variante**

Les options et les variantes sont admises.

### **4.4. Délai de validité des offres**

Les candidats restent engagés par leur offre pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

### **4.5. Confidentialité**

Les candidats sont informés qu'ils seront tenus à une stricte confidentialité quant aux objectifs et modalités de la prestation attendue. Pour participer à la consultation, ils devront s'engager au respect de cette clause.

## **5. DEROULEMENT DE LA CONSULTATION**

La procédure de consultation est restreinte.

La consultation se déroule suivant les étapes suivantes :

- Phase 1 : Réception des candidatures
- Phase 2 : Sélection des candidats
- Phase 3 : Envoi du dossier de consultation aux candidats retenus
- Phase 4 : Réception des offres
- Phase 5 : Négociation
- Phase 6 : Réception des offres finales
- Phase 7 : Synthèse et choix de l'attributaire (ou des attributaires) du marché

La date de transmission finale des offres sera précisée dans le dossier de consultation transmis aux candidats retenus.

### **5.1. Contenu du dossier de la consultation**

Le dossier de la consultation comprendra les pièces suivantes :

- Le dossier de consultation du marché ;
- Le CCTP ;
- Les Conditions générales Bpifrance applicables aux marchés de travaux.

### **5.2. Demande de renseignements et documents complémentaires**

Vos interlocuteurs pour toute demande de renseignements et documents complémentaires sont :

- Pascal MABILAT, [pascal.mabilat@bpifrance.fr](mailto:pascal.mabilat@bpifrance.fr)
- Bruno COUSIN, [bruno.cousin@bpifrance.fr](mailto:bruno.cousin@bpifrance.fr)

Le courriel aura pour objet :

« Auxifinances-2017-rénovation ascenseurs - renseignements complémentaires ».

### **5.3. Contenu des réponses**

Les candidatures à la présente consultation seront rédigées en français et sont attendues au plus tard le **24 Avril 2017 à 18 heures 00** aux adresses électroniques suivantes :

- Pascal MABILAT, [pascal.mabilat@bpifrance.fr](mailto:pascal.mabilat@bpifrance.fr)
- Bruno COUSIN, [bruno.cousin@bpifrance.fr](mailto:bruno.cousin@bpifrance.fr)

Le courriel aura pour objet «Auxifinances-2017-renovation ascenseurs» et ne devra pas excéder la taille de 8 Mo.

Bien que **cette consultation relève d'un marché privé**, les entreprises auront à produire :

**Un dossier de candidature complet** comprenant les pièces suivantes :

- 1- Une présentation de l'entreprise candidate détaillant sa situation juridique, sa capacité économique et financière.
- 2- Liste de références : présentation d'une liste des principaux travaux de même nature que celle du marché au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les réalisations sont prouvées par des attestations du candidat ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

- 3- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat dans l'activité faisant l'objet du marché et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- 4- L'entreprise candidate justifiera dans le dossier de candidature de toutes les qualifications professionnelles et certifications nécessaires à l'exécution du présent marché.

ATTENTION : à défaut de transmission de ces documents dans le délai impératif indiqué par Bpifrance, la candidature du candidat attributaire est rejetée.

La sous-traitance de la totalité du marché est interdite.

La capacité des candidats sera appréciée au regard des documents et renseignements demandés au titre des :

- Garanties et capacités techniques et financières
- Capacités professionnelles

En cas de candidature présentée par un groupement momentané d'entreprises, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières des membres du groupement est globale : il n'est pas exigé que chaque entreprise ait la capacité requise pour l'exécution des prestations objet de la Consultation.